

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: S.M.D.E.A

Exploitant: S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 03 septembre 2024 à 09h31 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation:

LE RASCLAT ARMENTIERES - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuée sans désinfection

Nom du point de surveillance: RASCLAT - FREYCHENET

Localisation exacte du prélèvement: ROBINET CUISINE GÎTE

Code du point de surveillance: 000001085

Code installation: 001065

Numéro de prélèvement: 00157431

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Bulletin édité le samedi 14 septembre 2024

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,7	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,0	unité pH	6,5	9		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,04	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,04	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	0,14	µg/L				0,5
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	235	µS/cm	200	1 100		